



Besançon le 23 janvier 2020

Lettre ouverte à Mme la Présidente.

à

Madame la Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté
4 Square Castan 25000
Besançon

**Objet : Demande d'inscription à l'ordre du jour des
prochaines réunions de CDS et CT**

Madame la Présidente,

Les syndicats Cfdt et UNSA, ayant alerté indépendamment l'un de l'autre la Région sur les problèmes rencontrés font le constat d'une situation extrêmement explosive liée à la perception très négative des processus d'attribution de l'augmentation de régime indemnitaire que vous avez voulu... relativisant fortement le message positif que cela avait envoyé aux agents.

Nos organisations ont déjà largement exposé les problèmes (courriers, mails, blogs...) et le **discours de M.le Directeur général à la cérémonie des vœux nous laissent penser que nous avons été entendus et que le débat sera posé**. Il convient d'autant plus d'en résumer la problématique (différente au siège et dans les lycées, mais aboutissant au même discrédit) :

1/ Au siège :

Les fiches de poste individuelles doivent en toute logique permettre de définir les nouveaux blocs d'IFSE et le CIA. Elles doivent être le reflet de l'activité professionnelle réelle de l'agent et être élaborées en concertation avec l'agent et son chef de service lors des entretiens d'évaluation qui sont un temps fort de cette politique.

Un régime indemnitaire différencié n'est accepté que s'il est fondé sur une évaluation fiable et reconnue. Or la situation est diamétralement opposée :

- Certaines fiches de poste descendent directement de la DRH, d'autres élaborées en concertation entre agent et chef de service redescendent profondément modifiées sans motivation. Les évaluations thématiques (croix)

baissent fortement depuis l'année dernière pour certains, créant le soupçon que l'évaluation est baissée pour modérer la hausse de régime indemnitaire.

Cette situation a pour conséquence de mettre les chefs de service en porte-à-faux : comment dire à l'agent le contraire de ce qu'on avait convenu avec lui sur la base d'une discussion concrète au plus près de la réalité du travail.

Il en découle un fort sentiment d'arbitraire et d'injustice.

Nos organisations ont conscience de la charge de travail que cela représente pour la DRH, mais il n'est pas concevable, alors que la Région investit dans une augmentation de primes et dans la prévention des RPS, de laisser la situation se dégrader ainsi.

2/ Dans les lycées.

La problématique est inversée : Alors qu'au siège les agents voient leur fiche de poste restreinte, ce qui limite leurs possibilités d'accès aux compléments de primes qui viennent d'être mis en place. A l'inverse les agents des lycées n'ont quasiment jamais de fiche de poste personnelle et sont jugés sur la base des fiches métiers au spectre extrêmement large. Ainsi pour un régime indemnitaire très souvent forfaitaire, la fiche de poste peut être étendue sans limites.

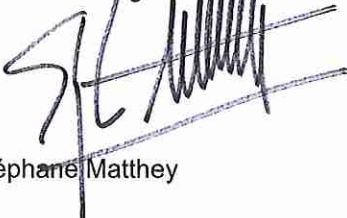
3/ En conséquence CFDT et UNSA sollicitent la mise à l'ordre du jour de la CDS puis du CT des points suivants :

- **Définition précise et transparente des critères mis en œuvre pour les deux nouveaux volets d'IFSE (expérience, compétences rares etc pour le CIA,**
- **Mise en place d'une procédure transparente et collaborative d'élaboration des fiches de poste, devant aboutir à une transmission systématique de la fiche de poste à l'agent**
- **Information et réflexion sur l'organisation du service gérant la procédure et mise en œuvre et sur le possible appui d'un intervenant extérieur neutre en appui de la démarche RH.**
- **Réduction du délai de 3 ans avant la 1^{ère} révision des fiches de poste, afin de pouvoir rectifier l'orientation dès 2021 si tout n'est pas résolu cette année.**

Soyez assurée, Madame la Présidente, que notre démarche, loin de dévaloriser l'effort budgétaire de la Région, ne peut que lui donner visibilité et cohérence.

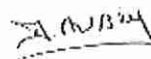
Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération respectueuse..

Le Secrétaire général de l'UNSA



Stéphane Matthey

La Secrétaire de la section CFDT



Dominique Aubry-Frelin